



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Axes forts de transports publics: une décision favorable à toute l'agglomération lausannoise**

**Lausanne, le 27 mai 2008.**

**Après des mois d'étude, les tracés des axes forts de tramway et de trolleybus qui figureront dans la première étape de financement du PALM (projet d'agglomération Lausanne-Morges) sont connus.**

Depuis 2007, les améliorations apportées au dossier du PALM sont notables: adjonction de mesures pour la mobilité douce, mise en évidence des éléments forts et suppression de projets controversés. Déposé à Berne à fin décembre 2007, le projet est à présent complété par les mesures en faveur de nouveaux axes forts de transports publics. En effet, le Conseil d'Etat a confirmé et précisé la décision prise en janvier 2008 qui donnait la priorité à la desserte de l'ouest lausannois par un tramway (de Renens au Flon) et au réaménagement de plusieurs axes de bus et trolleybus, incluant le tronçon de Saint-François à Chauderon.

L'ATE et la CITRAP saluent cette décision qui a vu le Conseil d'Etat prendre ses responsabilités de premier bailleur de fonds des infrastructures prétendant au subventionnement fédéral. En effet, ce sont bien les projets retenus aujourd'hui (tramway Renens-Flon, axes forts de bus et trolleybus) qui offrent les garanties de faisabilité suffisantes tout en démontrant un excellent rapport coût/efficacité. Le réaménagement de l'hypercentre de Lausanne, avec la suppression du trafic de transit sur le Grand-Pont notamment, permettra d'augmenter significativement la vitesse commerciale et d'élever le niveau de service des nombreuses lignes des tl empruntant cet axe.

L'ATE et la CITRAP prennent acte de la décision du Conseil d'Etat de ne pas inclure une ligne de tramway vers le nord de la ville de Lausanne pour la première étape de financement. En effet, en l'absence d'un tracé faisant l'unanimité et en tenant compte des incertitudes encore liées au projet Métamorphose, il convient de poursuivre résolument les études de faisabilité et d'opportunité pour cette desserte; celle-ci devrait améliorer sensiblement l'offre pour les habitants, les commerçants et tous les usagers des transports publics.

Pour la CITRAP et l'ATE, un transport public lourd doit permettre de requalifier les axes qu'il borde et de contribuer à la redéfinition des espaces publics de la ville. Un tracé en surface permet d'allier convivialité, proximité et simplicité d'utilisation pour les usagers. Il offre de surcroît une réelle plus-value des rues qu'il dessert; l'évolution des espaces irrigués par les axes de tramway à Strasbourg ou à Lyon, à Genève ou en Suisse alémanique, l'illustre à merveille. Convaincus que la suite du dossier mettra en évidence les multiples avantages d'un tracé de tramway en surface, en termes de rapport coût/efficacité et d'image de la ville, les associations soussignées continueront à s'engager pour la promotion du transport public le plus efficace et au meilleur endroit. En conclusion, il est primordial de garder à l'esprit que les projets du PALM doivent servir le bien de tous. Pour mémoire, et quel que soit le degré d'acceptation de ces projets par la Confédération, c'est finalement l'ensemble des Vaudoises et des Vaudois qui seront amenés à financer la majeure partie de ces infrastructures.

Pour de plus amples détails:

- Valérie Schwaar, secrétaire générale ATE Vaud, 079 510 15 02
- Daniel Mange, secrétaire CITRAP Vaud, 021 693 26 39